VOL 6.

**公园园园园园区**。 MIDU 13430 MONTHEAL.

No. 20

## ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE.

Le dimanche 20 février, M. l'abbé Favet a parlé de la prière, sujet qu'ont traité plus d'une fois nos grands maîtres de la chaire.

La division de son discours était simple et naturelle, la toute-puissance de la prière ici-bas, et dans l'ordre temporel et dans l'ordre spirituel, dans les évenements du monde extérieur comme dans les évenemens du monde mo-

Tout ce qu'on appelle phénomène naturel est l'ouvrage de Dieu et le pro-

duit des lois qu'il a établies.

WI SHEETEN

"Or, de toutes ces lois, la plus haute et la plus frappante c'est le rang su-prême que l'homme occupe dans cet univers. Tous les êtres avec lesquels l'homme peut entrer en communication se rapportent à son existence, à sa durée et à ses besoins. Le ciel, la terre, les élémens, les animaux sont appelés tour à tous à le servir, à conserver et à embellir sa vie. Il les maîtrise, il les dompte, il les assouplit, il les méle ou les divise suivant ses besoins, et même quelquefois seton ses caprices. Roi de la terre, il la couvre à son gré de villes, de palais, de chemins, de foréts et de maisons. Roi de la mer, il se balance sur ses abimes, il se joue au milieu de ses orages, il pose des digues à sa furie, il pille ses trésors, et il ordonne à ses vagues écumantes de servir de route à ses découvertes. Roi des animaux, il leur commande de le servir, de l'amuser ou de disparaître. Roi des élèmens, la lumière, le seu, l'air et l'eau, instrumens dociles de son génie, se laissent emprisonner, composer et décomposer pour l'agrément de sa vie, le progrès de ses sciences et la gloire de ses travaux. Il est la cause finale de l'univers matériel, et la seconde majesté de la nature."

Innocent, l'homme avait droit à ce que toute la nature le servit à genoux ; coupable, c'est autre chose. Mais, dans son état de chute, il lui sera laissé un moyen de domination assorti à sa condition. Il recevra de la prière le

sceptre qu'il avait perdu par le péché.

" L'homme peut tout ce qu'il veut, dires-vous quelquesois. Oui, l'homme qui prie; car alors sa volonté, unie à la toute puissante volonté de Dieu, dispose des movens d'action et de salut dont Dieu dispose lui-même. Comme un aimant irresistible, elle attire et détache deslois ordinaires de la nature tous les effets utiles dans nos besoins, et repousse tous ceux qui nous ser ient funestes. Et. lorsqu'une sainteté consommée a fait disparaître jusqu'aux plus légères traces de fragilité; lorsque la volonté humaine se perd et se confond par l'amour dans la divine volonté, la prière non-sculement fait plier sous elle toutes les forces avengles de la matière, mais encore va suspendre jusqu'à l'action des lois en apparence les plus inflexibles. La prière d'un Moïse ouvre la mer et force les rochers à donner des eaux vives. La prière d'un Josué étonne le soleil obligé d'obéir à la voix d'un homme. La prière d'un Elie fait pleuvoir les caux rufraîchissantes sur une terre altérée longtemps et brûlée par une ardente chaleur. Plus près de nous, la prière de douze pauvres pêcheurs fait marcher les paralytiques, entendre les sourds, ouvre les yeux des aveugles, ressuscite les morts et brise toutes les lois du monde des esprits, plus dures et plus fortes que les lois du monde des corps...

" Aussi cette grande loi de la priere a-t-elle régné sur toutes les nations, sans distinction de Grees et de Barbares, parce qu'elle était écrite sur tous les événemens de la vie. Elle présidait à la maissance, au mariage, au trépas elle scellait les contrats et les alliances ; elle sanctionnait toutes les lois. Elle appelait aux mêmes temples toutes les grandeurs et toutes les faiblesses, les bergers comme les rois. Elle ouvrait et fermait la guerre. Toujours et partout les grandes assemblées des Etats, les grands corps de magistrature, à ganoux et la prière sur les lèvres, invoquaient sur leurs travaux la protec-tion du Dieu des empires; les arts et métiers avaient leurs jours de prière comme leurs jours de travail, et la prière à l'aube du jour montait au ciel du sein de chaque famille, et consacrait le repas que l'homme donnait à ses membres lassés du poids du jour et de la chaleur. L'importance de la loi de la prière était si universellement sentie, que tons les gouvernemens, pour la mieux observer, et de crainte qu'elle ne fût oubliée dans certaines familles, avaient sait de la prière un établissement public et une institution nationale. Ils lui avaient consacré des maisons et des terres; ils avaient choisi dans l'Etat des hommes à part qu'ils dispensaient de tout autre service, pour les consacrer uniquement à la prière et la nuit et le jour, n'ignorant pas que, cette grande loi étant religieusement observée, il s'ensuivrait l'accomplissement de toutes les autres.

colonne des sociétés; et aujourd'hui commence l'histoire des peuples qui ne prient pas, qui insultent à la prière, et qui demandent, avec un sourire amer, à quoi servent les gens qui prient. Vous l'apprendrez par l'expérience, M. F., si la raison et la foi sont impuissantes à vous l'enseigner. Vous ne violerez pas impunément les lois de votre nature. Voyez-vous déjà les lieux où l'on ne prie plus, où le temple est fermé et où personne ne viendrait se prosterner s'il était ouvert ; où les classes insérieures, privées de tout secours spirituel, n'ont plus pour règle que la vie animale, pour guide que la voix du vice; où les repaires de la débauche sont les seuls temples, des chants obscenes les seules prières; où l'ensance, quelquesois dressée au crime et toujours nourrie dans la corruption, n'apprend que par le blasphème qu'il y a quelque chose qu'on nomme Dieu; où, parvenu au terme de sa hideuse carrière, l'homme ne trouve en lui-même ni une idée d'avenir, ni une esperance du ciel, ni un souvenir d'innocence ? Voyez-vous l'assreuse ignomonie où tombe l'homme qui ne prie plus? Comprenez-vous ce que seront dans peu d'années, ces vastes nopulations ainsi dégradées, tantôt assoupies comme d'une lourde ivresse, tantôt agitées de mouvemens terribles quand leurs passions viendront à fermenter? O Dieu des miséricordes, éloignez, éloignez de nos yeux le triste tableau de ce sombre avenir!"

Dans la seconde partie, l'orateur a prouvé que la prière est la première

loi, et le premier besoin de l'homme dans l'ordre spirituel.

Pour accomplir ses magnifiques destinées, l'homme a besoin de lumières? Mais où puiser ces lumières absolument nécessaires? Dans les livres? Mais les livres combattent les livres; et tout lire, tout comparer est une entreprise insensée. Dans le raisonnement et la discussion? Mais nous raisonnons et nous discutons autant qu'il y a d'heures dans la course du soleil, rien n'est encore convenu, et nous n'avons appris qu'à douter. Prions, prions, et la connaissance de Dieu, la fin de l'homme, le but de la société, le mélange des hons et des méchans, la suffisance des clartés de la religion, la necessité de ses ombres, la divine autorité de l'Eglise nous seront révélés par la prière.

Mais eût-il toutes les lumières désirables pour connaître le bien, l'homme abandonne à lui-même manque de force et de courage pour le pratiquer. Tout acte de vertu est un sacrifice; il suppose un violent effort contre nousmômes, et la victoire n'est que le fruit du combat. Or, notre volonté, affaiblie et brisée comme un soldat mutilé par le ser, succombe aisément dans cette lutte acharnée. C'est en priant qu'on résiste à la plus violente tenta-

"Où est l'orgueil que la prière n'ait point dompté, les penchans qu'elle n'ait point réprimés, les renoncemens et les mortifications austères qu'elle n'nit point rendues faciles, les sacrifices qu'elle n'ait point adoucis jusqu'à les rendre aimables? Et qui pourrait en être surpris? Elle verse doucemen: dans le cœur un amour qui absorbe tous les amours, et qui, donnant à nos afsections un objet éternel, une immortelle beauté, les dégage entièrement de ces liens terrestres où elles s'agitent éperdues au milieu des créatures qui ne peuvent les rassasier. Alors l'ambition n'aspire qu'à posséder le ciel, l'orgueil qu'à se rapprocher de Dieu par une sainteté semblable à la sienne ; la haine n'a d'autre objet que le mal; et nos passions, prenant des ailes, planent sur un monde où elles ne pourraient se reposer qu'en se souillant, et soutiennent notre âme dans ces régions pures, élevées, où elle ne respire que l'air de l'immortalité...

"C'est surtout pour nous consoler dans nos afflictions que la prière es toute puissante. Alors que les entreprises ont toutes échoué, que le jour baisse, qu'il sait muit dans les pensées, que quelque chose de poignant et d'amer pique et déchire le cœur; alors que les projets de félicité, épuisés d'avenir, s'endorment dans une satigue stérile; qu'un dégoût invincible et du monde, et des autres, et de soi-même a envahi tontes les profondeurs de l'homme; que les plaisirs coulent sur les passsions comme sur le marbre ; que l'âme, irritée contre les sens qui l'ont trompée, les méprise comme une vile bone, et que les sens n'osent plus demander à l'ame épuisée de nouvelles jouissances; alors que cette anie et ce corps parlent sourdement de se séparer comme deux époux deshonorés l'un par l'autre, et dont l'union fait le supplice.. ô lois humaines, opinion plus forte que les lois, philantropie, sociétés savantes, je vous adjure, versez une seule goutte de consolation dans l'ame de cet infortuné! Arrachez de son esprit l'afireux dessein où il est de se détruiro! Quelle honte, quelle ignominie, si après tant de découvertes, après "Hier encore la prière était le premier besoin du monde, la plus forte tant de réformes, après tant de promesses, le désespoir devenu populaire al-